

Trophées des économies d'énergie

- Ouest-France – 31 mai 2010 -

Les Trophées des économies d'énergie

Plus d'efficacité énergétique et moins de CO2. Quatre petites et moyennes entreprises et industries sont primées.



Les quatre entreprises ont été récompensées par la Région.

La CGPME, syndicat patronal, EDF, la Banque Populaire Atlantique et des Écoles d'ingénieurs (ESAIP à Angers et École des Mines de Nantes) ont fait alliance pour une bonne cause : promouvoir les démarches permettant un usage économe des ressources et réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises ont été récompensées par des trophées remis à l'hôtel de Région.

Les quatre lauréats 2010

Sidonam, à Machecoul en Loire-Atlantique, a reçu le prix « Tertiaire » Supermarché enseigne U, pour sa démarche de réduction des pertes énergétiques dans la chaîne du froid et le renforcement de la protection des produits.

Pépinière du Val d'Erdre de Saint-Mars-du-Désert en Loire-Atlantique a reçu le prix « Industrie » pour sa démarche globale de développement durable : déplacements par véhicules

électriques, isolation des serres par doubles parois gonflables, gestion économe de l'eau et réduction des produits polluants.

Le jury a attribué deux « Coups de cœur ». L'un à Insudiet (conception et distribution de produits diététiques) à Champtoceaux, dans le Maine-et-Loire, pour l'agrandissement et la restauration de ses bâtiments selon les principes du développement durable. L'autre à la boucherie-charcuterie Rebuffé, à Ambrières-les-Vallées, en Mayenne, pour l'installation d'un récupérateur de chaleur intégré au circuit frigorifique.

Les projets des 21 candidats sélectionnés sont disponibles sur le site internet des Trophées <http://trophees.esaip.org>. Nouveauté : en 2011, ces trophées vont changer de nom et devenir des « Trophées régionaux du développement durable ». Toutes les entreprises pourront concourir quelle que soit leur taille.